

Mobilisation et Grève le 19 mars !

Il y a urgence pour nos salaires

- Non à la mendicité et l'arnaque des « *primes de solidarité* » façon Macron
- Bas salaires & CSG des retraités, Macron n'a rien lâché ! ...
- En 2019 la fusion Arrco Agirc organise la baisse des retraites des cadres.

Contre les grèves et les révoltes en cours, Macron, à l'aide de gros mensonges, poursuit une offensive sans précédent **offensive de baisse du prix du travail** des actifs (*en baissant les cotisations sociales*) et des retraites (*encore basées sur la solidarité intergénérationnelle et non sur l'épargne privée*).

De l'argent il y en a, beaucoup, réservé au Medef et la spéculation !... Le « *grand débat* » de Macron est l'occasion d'interdire les revendications syndicales pour l'augmentation des salaires (**La CGT revendique le Smic à 1800 Euro brut, c'est une urgence sociale !**), et pour le droit pour tous à un vrai travail avec un vrai salaire.

Des sous pour créer des emplois, empêcher les licenciements, pour reconstruire des logements sociaux et des Services Publics il y en beaucoup : **138 milliards !** ...si l'on additionne les **40 milliards du CICE**, les **41 milliards du service de la dette d'Etat**, et le record des **57 milliards versés en 2018 aux actionnaires**. Ces 138 milliards, payés par l'impôt ou extraits de notre travail, pour la seule année 2018, sont la vraie cause de l'accroissement de la pauvreté et de la baisse continue du « *prix du travail* » dans notre pays. Et pour faire bon poids, il faut citer les **milliards d'exonérations des cotisations sociales** décidées par les Gouvernements successifs depuis les années 90 qui creusent le « *vrais-faux* » déficit de la Sécurité Sociale !

Mensonge N° 1 : Selon les médias et le « *bon sens* », les « *gilets jaunes* » auraient fait reculer Macron sur la CSG et gagnés 100 euro d'augmentation du SMIC . Ce sont deux fausses informations ! La baisse de la CSG pour certains retraités, reste une hausse pour tous : la CSG reste un impôt qui s'oppose aux cotisations sociales ! Pire, les 10,5 milliards de cette mesure de baisse de CSG ne sont pas financées. Quant au Smic, il n'est pas augmenté de 100 €, il ne coûtera rien aux patrons et sera payé par nos impôts. Il s'agit d'une « *prime d'activité* » de 100 €, limitée aux ménages les plus pauvres, à conditions qu'ils en fassent la demande, !.....Là encore une très faible partie des salariés est concernée : La vérité c'est que, pour les employeurs le « *coût du travail* » baisse encore en 2019, conformément à la feuille de route de Macron et du Medef.

Mensonge N° 2 : En début 2019, l'agence gouvernementale « *France Stratégie* » a publié une note intitulée « *Où réduire le poids de la dépense publique ?* ». La réponse à cette question est la boussole de Macron et du Medef pour 2019. Les deux postes ciblés sont les Retraites et l'Assurance Maladie, bref le budget de la Sécurité Sociale, qui n'est pas le budget de l'Etat (Cf. encadré). Ce gros mensonge, en lien avec les précédents, est un outil pour asphyxier notre Sécurité Sociale et promouvoir une « *Protection sociale* », individuelle et privée. C'est l'axe principal de la réforme des retraites, « *universelle et par points* », que Macron va essayer de faire voter dès cet été !

Le 19 mars, en Grève pour défendre nos salaires !

- Place aux réunions de services pour établir les cahiers de revendications.
- Organisez-vous avec la CGT, publiquement ou non, discutons-en!...

Contact: atalante@cgt35.fr

CGT UL 35, 31 Boulevard du Portugal, 35 200 Rennes, Tel. 02 99 79 44 47

<http://cgtatalante.reference-syndicale.fr>



**Le « pouvoir d'achat », c'est vague ! ...
Augmenter les salaires c'est la solution !**

A Orange, Stéphane Richard, PdG mis en place par Sarkozy, confirmé par Hollande et Macron, suit une seule politique, au seul service des actionnaires. Avec son Conseil d'Administration, ils ont décidé d'attribuer une « **prime de solidarité** » en fin d'année, pour moins de 20% du personnel, et en France seulement. Soit moins de 1% des profits réalisés par Orange en 2018. Cette **initiative de charité** a bénéficié d'un fort soutien médiatique.

Les organisations syndicales n'utilisent pas le terme de **solidarité** pour garder 99% des richesses produites... La solidarité, c'est la répartition entre les salariés et leurs ayant droits des richesses produites. Nous ne voulons pas de cette charité patronale. Nous voulons des salaires mensuels, pas des primes aléatoires. En 2018, à Orange, **aucun syndicat n'a signé la décision unilatérale de la Direction d'augmentations Salariales minables !**

Ce sont des augmentations générales de tous les salaires qu'il faut. Ainsi le « partage » pourra s'opérer à l'échelle de la société, et pas par la fable capitaliste du « ruissellement »

La mobilisation des « Gilets Jaunes » illustre la désespérance sociale face au mépris des dirigeants. Mais la réponse à y apporter ça ne peut pas être des allègements de cotisations sociales ou des dégrèvements de cotisations patronales qui constituent en réalité un vol d'un part du salaire. À ce titre, les 10 milliards mis sur la table par l'Etat, payé par l'impôt, ne coûtent pas un sous au patronat .

Contactez-nous : cgt-equant@protonmail.com

La « charge » des cotisations sociales, des impôts et des taxes. De quoi parle-t-on ?

Le budget de la Sécurité Sociale c'est un budget privé et socialisé, financé par des cotisations, dont profitent la quasi-totalité de la population. C'est une exception française dont l'efficacité sociale est reconnue mondialement. **Le budget de la Sécu n'est pas miscible avec le budget de l'Etat.**

Les experts de tous poils, l'Union Européenne (avec sa règle des 3%), et de nombreux médias, pour prouver que la France gaspille son argent public, n'hésitent pas à mélanger le **budget de l'Etat** financé par l'impôt et les taxes, (env. 390 milliards, déficit 25 % !) avec le **budget de la Sécu** (env. 490 milliards, déficit 1 % !) financé par les cotisations sociales, cad par une solidarité assise sur le « **prix du travail** ». Affaiblir la Sécurité Sociale, remplacer les cotisations par l'impôt (telle la CSG !) est l'objectif du patronat depuis sa création en 1945.

Fusion ARRCO-AGIRC :

Une baisse de la retraite des cadres !

L'accord de 2015 sur les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC, signé par la CFE-CGC, la CFTC et la CFDT et le Medef, remet en cause les conditions de départ en retraite, le niveau des pensions, ainsi que le statut de cadre.

Outre la fusion des régimes AGIRC et ARRCO, la diminution des futures pensions et le recul de l'âge de départ en retraite à taux plein, **cet accord s'attaque particulièrement aux salariés cadres à faible salaire.**

Jusqu'en 2018, un salarié cadre dont le salaire est inférieur au PMSS (39 732 €) cotisait à l'AGIRC. Tous les salariés dont le salaire était inférieur 41 916 € avaient une garantie de 120 points (**GMP**) contre une cotisation minimale : 872,52 € en 2018, dont 331,18 € de part salariale et, surtout, de 541.34€ de part patronale.

En 2019, la **GMP disparaît** :

- Contre **300 € annuel brut en plus** sur la fiche de paie, une fois la retraite liquidée, c'est **2 088 € brut annuels** de pension de retraite **en moins** pour les cadres..
- Pire, la part patronale des cotisations GMP disparaît totalement : **c'est une vraie baisse du «prix du travail»** : un gain patronal de **6 500 € par an et par salarié cadre !**

Cette baisse du « prix du travail » va donc augmenter le « coût du capital ». Comment des syndicats de salariés ont-ils pu signer un tel accord ?...Il appartient aux salariés, et singulièrement aux ingénieurs cadres et techniciens, victimes de la disparition de l'AGIRC, à l'occasion des élections professionnelles de **tirer les conséquences de ces signatures** et de soutenir les organisations syndicales qui se consacrent exclusivement à la défense de leurs intérêts, à l'intérieur de l'entreprise.

<http://agirc.reference-syndicale.fr/accord-retraites-complementaires/>

Contactez-nous : cgt-atosworldline@atos

MON SALAIRE, C'EST QUOI ?

SALAIRE NET Pour consommer et vivre quotidiennement

SALAIRE BRUT Pour faire face aux aléas tout au long de la vie

Nos cotisations sont redistribuées en fonction des besoins

Sans passer par :

- les banques
- les assurances privées
- les marchés financiers

et donc sans rien leur rapporter

fait baisser votre salaire brut (cotisations salariales) sous prétexte d'augmenter votre salaire net... **un tout petit peu**

CSG +22,5 Mds €

COTISATIONS SOCIALES -18,3 Mds €

... ce sont VOS poches qu'il Vide !

Quand il compense la baisse des charges par l'augmentation de vos impôts (CSG) il vous fait payer ce que les entreprises ne paient plus...